



Afrique centrale et Grands Lacs

Environnement opérationnel

En 2006, pour la première fois depuis de nombreuses années, l'on n'a pas observé de crise de réfugiés majeure dans la région. L'action de l'UNHCR a donc été orientée, en particulier, sur les rapatriements.

Au Burundi, l'accord de paix conclu par le Gouvernement et le Front national de libération (FNL) en septembre n'avait pas eu d'impact très sensible sur le mouvement de rapatriement lors de la rédaction de cet Appel. Bien que l'UNHCR ait entrepris de promouvoir le rapatriement en juin, bon nombre de réfugiés burundais, principalement exilés en République-Unie de Tanzanie, ont adopté une attitude attendiste. Ils n'ont pas souhaité rejoindre les quelque 318 000 Burundais qui ont pris le chemin du retour depuis 2002 et se sont réinstallés dans leurs régions d'origine avec l'aide de l'UNHCR.

Des élections libres – les premières depuis 40 ans – ont eu lieu le 30 juillet en République démocratique du Congo ; il a néanmoins été nécessaire d'organiser un deuxième tour, fixé à la fin du mois d'octobre. Bien que le premier tour se soit globalement déroulé dans le calme, le scrutin n'a pas encore eu d'impact positif sur le rapatriement des réfugiés. De janvier à septembre 2006, seuls 25 000 Congolais environ, réfugiés pour la plupart en Tanzanie et en République du Congo, ont regagné leur pays. Cependant, tous les Congolais réfugiés au Soudan qui souhaitaient rentrer en RDC l'ont fait. Au total, quelque 72 000 Congolais réfugiés dans divers pays de la région ont regagné la RDC depuis 2005. Le nombre de retours en provenance de divers pays de la région et en direction de la RDC s'élève environ à 72 000. Des mouvements de rapatriement organisés à partir de la Zambie et vers certaines zones du Katanga pourraient débuter à la fin de l'année, après la conclusion d'un accord tripartite entre l'UNHCR, la RDC et la Zambie.

Burundi

République centrafricaine

République démocratique du Congo

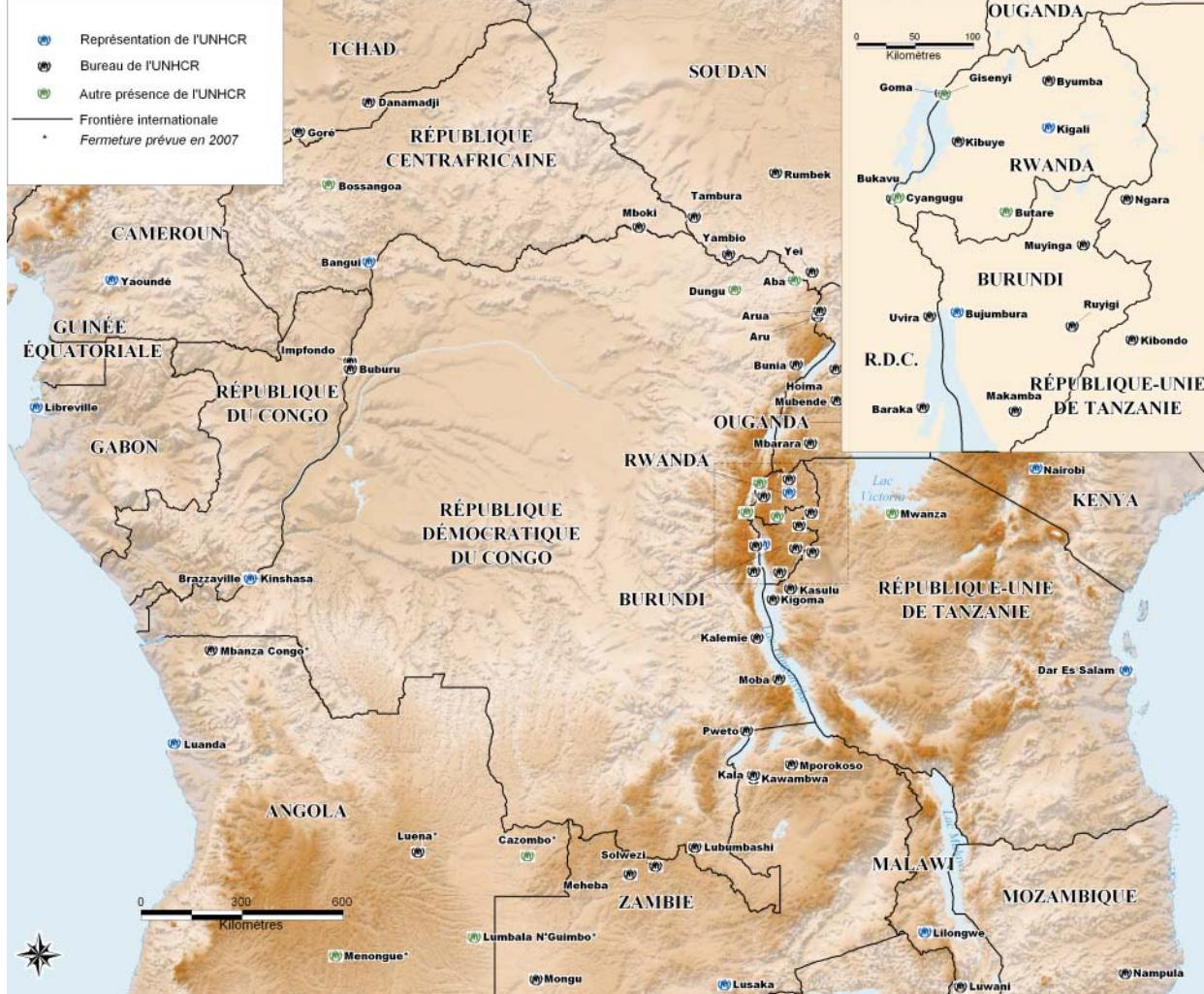
République du Congo

Gabon

Rwanda

République-Unie de Tanzanie

Tchad (voir Situation au Tchad et au Soudan)



Le rapatriement organisé de 63 500 Angolais réfugiés en RDC devrait être complété à la fin de 2006. En 2007, l'UNHCR réorientera son action et favorisera l'intégration sur place des réfugiés qui ont choisi de ne pas retourner chez eux.

En 2006, la RDC a été l'un des premiers pays où « l'approche modulaire » a été appliquée pour la protection et l'assistance en faveur des déplacés internes. L'UNHCR, qui coprésidait le module de protection avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies au Congo (MONUC) et le module de relèvement précoce avec le PNUD, s'est attaché en priorité à coordonner les mécanismes de protection à l'échelon provincial. Ceci supposait notamment une amélioration du suivi, un recensement des lacunes et la mobilisation des ressources nécessaires pour les combler.

Au Rwanda, les travaux des Gacaca (tribunaux coutumiers jugeant les auteurs présumés du génocide de 1994) devraient prendre fin en 2007. Au total, quelque 800 000 affaires auront été traitées par ces tribunaux traditionnels. La sécheresse et la crainte des Gacaca ont provoqué l'exode de 20 000 personnes au Burundi en 2005 et 2006. Avec l'appui de l'UNHCR, le Gouvernement du Burundi a entrepris des procédures individuelles de détermination du statut des demandeurs d'asile mais seuls 3 pour cent d'entre eux ont été reconnus comme réfugiés. Les demandeurs déboutés ont dans leur majorité regagné le Rwanda.

La situation en République du Congo est demeurée stable dans l'ensemble, en dépit de quelques incidents observés dans la région du Pool. En revanche, la République centrafricaine (RCA) a continué à être en proie à l'instabilité et à l'insécurité, notamment dans le nord du

territoire. Au début de l'année 2006, une vague d'attaques menées par des rebelles a entraîné des représailles de l'armée contre la population civile, soupçonnée de soutenir les rebelles. Ces violences ont déclenché de nouveaux déplacements de population.

Le nombre total de Centrafricains réfugiés au sud du Tchad avoisine désormais les 60 000. Ceux-ci n'ont pas regagné leurs foyers en raison de l'insécurité qui règne dans leur pays. En outre, quelque 50 000 déplacés internes sont dispersés dans la région septentrionale de la RCA et sont tributaires de l'aide internationale. Le rapatriement planifié des Soudanais réfugiés en RCA a été victime de contrebans, dus aux préoccupations sécuritaires du Gouvernement centrafricain ; néanmoins, en septembre, les autorités ont consenti à ce que l'opération de rapatriement reprenne.

Stratégie

En 2007, l'UNHCR poursuivra ses programmes de rapatriement librement consenti en faveur des réfugiés burundais, congolais (RDC) et rwandais ainsi que des Soudanais réfugiés en République centrafricaine. Le Haut Commissariat prendra également des dispositions pour préparer l'éventuel retour des réfugiés centrafricains – si les conditions de sécurité le permettent – dans le nord de la RCA. En ce qui concerne les réfugiés qui ne veulent ou ne peuvent rentrer, l'UNHCR s'emploiera à identifier, avec les gouvernements concernés, des solutions durables, en particulier pour les Angolais réfugiés en RDC et pour les Congolais réfugiés au Gabon.

L'Organisation continuera à promouvoir le rapatriement des Burundais réfugiés en Tanzanie, au Rwanda et en RDC. Selon nos prévisions, 80 000 Burundais, pour la plupart réfugiés en Tanzanie, devraient prendre le chemin du retour en 2007. L'UNHCR facilitera également la réinstallation en groupe de 13 000 réfugiés burundais, victimes de déplacements répétés et actuellement hébergés dans des camps en Tanzanie.

A la fin de 2006, la région des Grands Lacs et l'Afrique australe devraient encore accueillir environ 350 000 réfugiés originaires de la RDC. Compte tenu des problèmes de sécurité dans les régions de l'Ituri, du Nord-Kivu et du nord de l'Uvira, l'UNHCR ne prévoit pas de mener d'importantes opérations de retour depuis l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi. Toutefois, si la situation s'améliore, le Haut Commissariat organisera des rapatriements en provenance de ces pays.

L'Organisation fournira des nécessaires de rapatriement aux candidats au rapatriement et assurera leur transport jusque dans leurs villages respectifs. En coordination avec d'autres organisations participant à l'approche modulaire, elle entend également offrir une assistance à la réintégration dans les communautés qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés et de déplacés regagnant leur lieu d'origine. Cette assistance reste cependant limitée.

Bien que l'UNHCR encourage les rapatriements au Rwanda depuis 2002, il lui faudra déployer des efforts supplémentaires pour dissiper les craintes des réfugiés. Il continuera de promouvoir les retours en provenance de tous les pays limitrophes et poursuivra son programme de suivi des rapatriés dans les régions de retour. Les informations recueillies dans ce cadre seront communiquées aux pays d'asile. En 2007, le Haut Commissariat étudiera les possibilités d'intégration sur place à l'attention des réfugiés qui ne peuvent envisager un rapatriement.

La plupart des Soudanais réfugiés en RDC et en RCA ont hâte de regagner leur pays. Leur rapatriement organisé devrait se poursuivre tout au long de l'année 2007.

Au Gabon, le processus visant à renforcer l'autosuffisance des réfugiés originaires de la République du Congo se poursuivra tout au long de l'année 2007. Le Gouvernement a délivré des cartes d'identité en septembre 2006, ce qui a multiplié les perspectives d'emploi et diminué les problèmes de protection.

Afin de renforcer la protection dans la région, l'UNHCR améliorera le processus de détermination du statut de réfugié (DSR) et d'enregistrement en RCA, au Gabon et en Tanzanie. Il continuera à réaliser des évaluations participatives tenant compte des critères d'âge, de genre et de diversité. Le Haut Commissariat améliorera également les mesures de prévention de la violence sexuelle et sexiste, en particulier dans les situations de déplacement interne, et étendra ses activités de sensibilisation et de formation pour lutter contre l'impunité.

L'UNHCR s'emploiera, en collaboration avec des partenaires gouvernementaux ou autres, à intégrer les réfugiés dans les stratégies nationales de lutte contre le VIH/SIDA. Certaines initiatives régionales, comme l'Initiative des Grands Lacs contre le SIDA, seront poursuivies. Les partenariats noués avec des organisations nationales visent à garantir



L'arrivée à Baraka, en RDC, après une période d'exil en Tanzanie. En 2007, quelque 98 500 Congolais réfugiés dans des pays limitrophes devraient selon nos prévisions regagner la RDC.
UNHCR / S. Schulman

l'accès des réfugiés aux services, dans des conditions d'égalité avec les populations environnantes.

Contraintes

L'instabilité qui règne dans la région rend toute tentative de planification difficile. Le résultat du second tour des élections présidentielles en RDC peut, selon les cas, avoir un impact positif sur les mouvements de retour ou se solder par une dégradation alarmante des conditions de sécurité et un exode de réfugiés. L'accès aux personnes réfugiées ou déplacées à l'intérieur de la DRC ou de la RCA demeurera difficile, en raison de la présence d'éléments armés. La durabilité des retours dépendra dans une grande mesure du montant des fonds disponibles pour les activités de réintégration.

Opérations

Les opérations au **Burundi**, en **RDC** et en **République-Unie de Tanzanie** sont présentées dans des chapitres à part.

Le **Rwanda** accueille toujours 43 600 réfugiés originaires de la RDC et 3 000 réfugiés urbains de différentes nationalités. L'UNHCR continuera à apporter assistance et protection à ces populations.

L'amélioration des conditions de sécurité au Nord-Kivu et à Bukavu à l'issue des élections pourrait créer un environnement propice permettant au Rwanda, à la RDC et à l'UNHCR de conclure un accord tripartite relatif au rapatriement librement consenti des réfugiés congolais (RDC) hébergés dans les trois camps du Rwanda. Environ 12 000 réfugiés devraient prendre le chemin du retour en 2007.

Afin d'encourager davantage le rapatriement librement consenti des réfugiés burundais, l'UNHCR poursuivra ses campagnes d'information et organisera des visites de repérage. Dans le même temps, la délégation de l'UNHCR au **Burundi** impliquera d'autres organisations dans les activités de réintégration afin de rendre les retours viables.

Le Haut Commissariat entend également promouvoir le rapatriement librement consenti des réfugiés rwandais, tout en signant dans le même temps des accords tripartites avec le Kenya et l'Afrique du Sud. Ces activités devraient aboutir au rapatriement librement consenti de quelque 5 000 réfugiés rwandais – sur les 57 000 (estimation) qui vivent encore en exil dans 21 pays africains.

En République centrafricaine, l'UNHCR offre une protection internationale et une assistance à quelque 12 000 réfugiés soudanais vivant dans la zone d'installation de Mboki, à environ 700 réfugiés congolais (RDC) logés dans la zone d'installation de Monlangue et à environ 5 500 réfugiés urbains (estimation) de diverses nationalités résidant à Bangui. Cette population devrait toutefois diminuer d'ici le début de l'année 2007, en raison du rapatriement des réfugiés congolais et soudanais.

En septembre 2006, plus de 2 100 réfugiés soudanais installés à Mboki avaient regagné le Sud-Soudan ; en 2007, l'UNHCR entend mener à terme le rapatriement librement consenti de leurs compatriotes demeurés en RCA. D'ici là, le Haut Commissariat cessera d'assurer le rapatriement librement consenti des derniers réfugiés congolais (RDC) dans le cadre de la stratégie pluriannuelle relative aux opérations en RDC. La zone d'installation de Molangue sera transférée aux autorités centrafricaines en décembre 2006.

Le Gabon accueille une population de 13 800 réfugiés et demandeurs d'asile. Après la vérification et la revalidation de 8 500 réfugiés et avec le concours de l'UNHCR, le

Gouvernement délivrera des cartes d'identité ; les titulaires de ces cartes pourront obtenir des permis de séjour leur donnant la possibilité de travailler en toute légalité. Le Haut Commissariat aidera également à la consolidation de la Commission nationale pour les réfugiés et appuiera le processus de DSR dans le pays.

La République du Congo accueille plus de 63 000 réfugiés. Les réfugiés originaires de la RDC représentent le groupe le plus important, suivi de groupes originaires du Rwanda et de l'Angola. L'UNHCR continuera à faciliter le rapatriement librement consenti et recherchera des solutions durables pour les réfugiés qui ne souhaitent pas rentrer.

L'UNHCR, le Gouvernement et des ONG partenaires ont mené une évaluation participative dans des zones rurales et urbaines ; cette étude a mis en évidence des problèmes de protection importants, en particulier des risques d'exploitation et de violence sexuelles dus à une extrême pauvreté. Le Haut Commissariat organisera des campagnes de sensibilisation sur cette question à l'intention des autorités locales et de la société civile. Pour combattre la pauvreté, il appuiera des projets visant à renforcer la stabilité économique.

Pays	Budget (dollars E.-U.)	
	Budget-programme annuel	
	2006	2007
Burundi	37 234 162	23 792 407
Gabon	3 620 963	2 274 905
République centrafricaine	5 428 940	2 013 589
République démocratique du Congo	18 336 569	11 520 750
République du Congo	6 817 537	4 947 726
République-Unie de Tanzanie	27 998 719	24 357 957
Rwanda	6 724 352	4 927 870
Tchad	74 337 462	69 368 365
Activités régionales ¹	9 659 400	8 775 000
Total	190 158 104	151 978 569

¹ Inclut l'assistance aux réfugiés en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs, telle que la réinstallation, le rapatriement, les soins et l'entretien ainsi que les dépenses d'appui aux VNU et aux consultants et les coûts des avions légers.

